

Educateur spécialisé

RNCP37676 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	DE — Diplôme d'Etat
Code(s) NSF	332
Formacode(s)	44092
Code(s) ROME	K1207
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/08/2026

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

Ministère chargé de la solidarité

Partenaires habilités

87 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 87 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
AFERTES	31151165300041	Former
AFRIS PARIS PARMENTIER	34997263800010	Former
AFRIS PARIS PARMENTIER	34997263800036	Former
APRADIS	78061259400017	Former
APRADIS	78061259400090	Former
APRADIS	78061259400108	Former
ARFIS OI	42100372400034	Former
ARFISS	77571615200019	Former
ARFRIPS	48121631500046	Former
ARIFTS - SAFRANTS	50961850000052	Former

Liste complète des 87 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp37676-educateur-specialise/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

L'éducateur spécialisé est un professionnel du travail social. Il exerce dans le cadre d'un mandat et de missions institutionnelles. Il accompagne, dans une démarche éducative et sociale globale, des personnes, des groupes ou des familles en difficulté dans le développement de leurs capacités de socialisation, d'autonomie, d'intégration ou d'insertion.

L'éducateur spécialisé intervient dans une démarche éthique dans le respect de l'altérité. Il favorise l'instauration d'une relation à l'autre en adoptant une démarche réflexive sur ses pratiques professionnelles.

Il s'inscrit dans une analyse partagée de sa pratique professionnelle dans le respect de la confidentialité des informations concernant les personnes.

Conditions d'exercice et modalités d'intervention L'éducateur spécialisé intervient dans le cadre des politiques partenariales de prévention, de protection et d'insertion.

Il travaille au sein d'une équipe pluridisciplinaire ou pluriprofessionnelle. Son intervention s'effectue dans le respect du projet institutionnel et de l'expression de la demande des personnes accompagnées.

En fonction de son cadre institutionnel et de ses missions, il est amené à organiser et/ou coordonner des projets et/ou mobiliser des équipes dans la mise en place d'actions socio-éducatives en interne ou dans le cadre de travail en partenariat. Il est en lien avec des partenaires et des réseaux d'acteurs du territoire.

L'éducateur spécialisé est en veille professionnelle et développe une expertise sur les évolutions du secteur ou de l'environnement dans lequel il agit et intervient. Il intègre les évolutions dans son activité et dans ses modes d'intervention et partage ses analyses avec les acteurs concernés.

ACTIVITÉS VISÉES

L'éducateur spécialisé travaille auprès d'enfants, adultes, familles et groupes en difficulté en situation de vulnérabilité ou de handicap auprès desquels il contribue à créer les conditions pour qu'ils soient protégés et accompagnés, considérés dans leurs droits et puissent les faire valoir.

L'éducateur spécialisé contribue au processus de socialisation et d'autonomie des personnes. Il favorise le renforcement des liens sociaux et des solidarités dans l'environnement des personnes et de la société. Il aide au développement de la personnalité et à l'épanouissement de la personne et peut contribuer à son insertion socioprofessionnelle.

L'éducateur spécialisé établit une relation éducative à partir de ses observations et de situations du quotidien dans des espaces institutionnels formels et informels. Dans sa pratique, il adopte des attitudes et des postures basées notamment sur l'empathie, l'écoute et la bienveillance. Il s'adapte à l'autre en se rendant disponible. Il est amené à élaborer un accompagnement éducatif avec la personne ou le groupe dans une temporalité tenant compte des singularités, des aspirations et des potentialités de chacun.

Il s'inscrit dans un travail d'équipe avec laquelle il partage et analyse des hypothèses de travail adaptées aux besoins repérés.

Il conçoit, conduit, évalue des actions socio-éducatives dans le cadre de projets personnalisés, crée et met en oeuvre des actions mobilisant différentes méthodologies, propose des activités, des médiations et fait preuve de créativité.

Il émet des propositions pour l'analyse des besoins, l'évaluation et l'ajustement des orientations des politiques éducatives ou sociales menées dans les institutions avec lesquelles il travaille dans le respect de la confidentialité des informations concernant les personnes.

Dans un but de transmission de connaissances et savoir-faire professionnels, et après l'acquisition d'une expérience significative, le professionnel participe au processus de professionnalisation y compris en exerçant des fonctions de référent professionnel auprès des personnes en formation (initiale ou continue) en lien avec les établissements de formation.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Construction de la relation éducative
 - o - Accueillir la personne dans le respect de sa singularité et dans une démarche éthique
 - o - Instaurer une relation éducative
 - o - Assurer une fonction d'étayage et de repère dans une dimension éthique
 - o - Accompagner la personne dans la compréhension et l'appropriation du cadre et des règles
 - o - Organiser le cadre adapté à la rencontre
 - o - Se saisir des temps et espaces non formalisés pour permettre la rencontre
 - o - Créer des espaces et des temps propices au travail éducatif
 - o - Utiliser le quotidien individuel et collectif comme support à la relation éducative
 - o - Rechercher et soutenir la participation des personnes dans l'accompagnement éducatif
 - o - Favoriser l'expression des personnes
 - o - Favoriser les interactions dans un groupe
 - o - Favoriser et soutenir les dynamiques collectives

- Analyse de la construction d'un accompagnement éducatif :
 - o - Identifier et analyser les besoins, les attentes et les ressources de la personne ou du groupe
 - o - Développer une compréhension de la situation de la personne
 - o - Contribuer au développement et au maintien de l'autonomie de la personne
 - o - Accompagner à l'exercice de la citoyenneté
 - o - Créer les conditions pour mobiliser les ressources de la personne, de la famille, du groupe et de l'environnement pour l'accompagnement éducatif
 - o - Créer les conditions pour que la personne soit auteure de ses projets
 - o - Soutenir la personne dans l'accès à ses droits
 - o - Favoriser le développement des capacités de la personne
- Implication de la personne ou du groupe dans son projet éducatif :
 - o - Associer la personne au suivi des actions mises en place tout au long de son parcours
 - o - Créer les conditions de la participation de la personne dans les différentes étapes de l'accompagnement éducatif
 - o - Observer, analyser et rendre compte des situations éducatives
 - o - Etablir un diagnostic socio-éducatif partagé
- Conception et conduite d'un projet éducatif :
 - o - Co-construire avec la personne, ou son représentant, un projet d'accompagnement à partir d'une analyse partagée de la situation
 - o - Concevoir un projet socio-éducatif
 - o - Concevoir et mettre en œuvre l'animation du quotidien
 - o - Mettre en œuvre une intervention socio-éducative individuelle ou collective
 - o - Mettre en œuvre le suivi du projet socio-éducatif et évaluer les effets des actions menées
 - o - Réajuster ses pratiques dans le cadre du projet socio-éducatif
- Expression et communication écrite et orale :
 - o - Elaborer, gérer et transmettre de l'information dans un cadre éthique et dans le respect des droits des personnes
 - o - Rédiger des écrits professionnels
 - o - Appréhender et mobiliser l'environnement numérique
- Communication professionnelle en travail social :
 - o - S'inscrire dans un travail d'équipe et dans une dynamique institutionnelle
 - o - Assurer en équipe la cohérence de l'action socio-éducative
 - o - Présenter un projet socio-éducatif
 - o - Représenter le service, l'établissement, l'institution
- Connaissance et analyse des contextes institutionnels :
 - o - S'informer et se former pour faire évoluer ses pratiques
 - o - Contribuer à la réflexion, la formalisation et l'utilisation d'outils d'évaluation
- Mobilisation des acteurs et des partenaires :
 - o - Mobiliser les acteurs nécessaires à la mise en œuvre du projet socio-éducatif
 - o - Construire et entretenir une relation partenariale
 - o - Développer, partager ses connaissances professionnelles
 - o - Rendre compte de l'expérience de terrain pour aider à l'évaluation des dispositifs de politiques publiques et au respect des droits fondamentaux

Blocs de compétences

RNCP37676BC01 — Construction de la relation éducative

LISTE DE COMPÉTENCES

- Accueillir la personne dans le respect de sa singularité et dans une démarche éthique

- Instaurer une relation éducative
- Assurer une fonction d'étayage et de repère dans une dimension éthique
- Accompagner la personne dans la compréhension et l'appropriation du cadre et des règles
- Organiser le cadre adapté à la rencontre
- Se saisir des temps et espaces non formalisés pour permettre la rencontre
- Créer des espaces et des temps propices au travail éducatif
- Utiliser le quotidien individuel et collectif comme support à la relation éducative
- Rechercher et soutenir la participation des personnes dans l'accompagnement éducatif
- Favoriser l'expression des personnes
- Favoriser les interactions dans un groupe
- Favoriser et soutenir les dynamiques collectives

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuve : présentation du parcours de formation

L'épreuve consiste en la présentation orale par l'étudiant de l'analyse réflexive de son parcours de formation.

Epreuve orale individuelle d'une durée de 30 minutes dont 10 minutes de présentation par le candidat et 20 minutes d'échanges avec les examinateurs.

Examineurs/correcteurs : un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur

RNCP37676BC02 — Analyse de la construction d'un accompagnement éducatif

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier et analyser les besoins, les attentes et les ressources de la personne ou du groupe
- Développer une compréhension de la situation de la personne
- Contribuer au développement et au maintien de l'autonomie de la personne
- Accompagner à l'exercice de la citoyenneté
- Créer les conditions pour mobiliser les ressources de la personne, de la famille, du groupe et de l'environnement pour l'accompagnement éducatif
- Créer les conditions pour que la personne soit auteure de ses projets
- Soutenir la personne dans l'accès à ses droits
- Favoriser le développement des capacités de la personne

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuve : mémoire de pratique professionnelle

L'épreuve consiste en l'élaboration d'un mémoire de pratique professionnelle visant à montrer l'appropriation des compétences à mettre en œuvre dans l'exercice du métier et la mobilisation de compétences méthodologiques et de connaissances en sciences humaines et sociales au service des pratiques professionnelles du travail et de l'intervention sociale.

L'épreuve est organisée comme suit :

- rédaction individuelle du mémoire de pratique professionnelle de 40 à 45 pages (hors annexes)
- soutenance individuelle du mémoire de pratique professionnelle

La note de l'écrit est attribuée par les examinateurs avant la soutenance.

La note finale retenue est la moyenne de la note obtenue à l'écrit et de la note obtenue à la soutenance.

La soutenance d'une durée de 40 minutes est séquencée comme suit :

- présentation par le candidat : 10 minutes
- temps d'échange avec les examinateurs : 30 minutes

Examineurs/correcteurs : un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur

RNCP37676BC03 — Implication de la personne ou du groupe dans son projet éducatif

LISTE DE COMPÉTENCES

- Associer la personne au suivi des actions mises en place tout au long de son parcours

- Créer les conditions de la participation de la personne dans les différentes étapes de l'accompagnement éducatif
- Observer, analyser et rendre compte des situations éducatives
- Etablir un diagnostic socio-éducatif partagé

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuve : étude de situation individuelle ou collective

L'épreuve consiste, à partir d'une situation transmise au candidat par l'établissement de formation, en l'élaboration d'une synthèse de situation éducative, d'un diagnostic socioéducatif et d'une proposition éducative ou d'une dissertation sur une question éducative.

Il revient à l'établissement de formation de retenir le type d'épreuve proposée.

Epreuve individuelle sur table d'une durée de 4 heures

Examineur/correcteur : un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur

RNCP37676BC04 — Conception et conduite d'un projet éducatif

LISTE DE COMPÉTENCES

- Co-construire avec la personne, ou son représentant, un projet d'accompagnement à partir d'une analyse partagée de la situation
- Concevoir un projet socio-éducatif
- Concevoir et mettre en œuvre l'animation du quotidien
- Mettre en œuvre une intervention socio-éducative individuelle ou collective
- Mettre en œuvre le suivi du projet socio-éducatif et évaluer les effets des actions menées
- Réajuster ses pratiques dans le cadre du projet socio-éducatif

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuve : projet éducatif spécialisé

L'épreuve consiste en la présentation d'un projet socio-éducatif à dimension culturelle, artistique ...

L'épreuve est organisée comme suit :

- rédaction collective d'un document de 10 à 12 pages
- soutenance orale individuelle d'une durée de 30 minutes dont 10 minutes de présentation par le candidat et 20 minutes d'échanges avec les examinateurs.

Examineurs/correcteurs : un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur

RNCP37676BC05 — Expression et communication écrite et orale

LISTE DE COMPÉTENCES

- Elaborer, gérer et transmettre de l'information dans un cadre éthique et dans le respect des droits des personnes
- Rédiger des écrits professionnels
- Appréhender et mobiliser l'environnement numérique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuve : élaboration d'une communication professionnelle

L'épreuve consiste, à partir d'une situation rencontrée lors d'une période de formation pratique, en l'élaboration d'une communication professionnelle pour un destinataire cible.

Epreuve orale individuelle d'une durée de 30 minutes dont 10 minutes de présentation par le candidat et 20 minutes d'échanges avec les examinateurs.

Examineurs/ correcteurs : un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur

RNCP37676BC06 — Communication professionnelle en travail social

LISTE DE COMPÉTENCES

- S'inscrire dans un travail d'équipe et dans une dynamique institutionnelle
- Assurer en équipe la cohérence de l'action socio-éducative
- Présenter un projet socio-éducatif
- Représenter le service, l'établissement, l'institution

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuve : Dossier sur le travail d'équipe et les dynamiques institutionnelles

L'épreuve consiste en l'élaboration d'un dossier de pratiques professionnelles sur les enjeux du travail d'équipe permettant de montrer les liens entre les dynamiques institutionnelles, le travail d'équipe et l'accompagnement des personnes.

L'épreuve est organisée comme suit :

- rédaction individuelle d'un dossier de 8 à 10 pages
- soutenance individuelle d'une durée de 30 minutes dont 10 minutes de présentation par le candidat et 20 minutes d'échanges avec les examinateurs

Examineurs/correcteurs : un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur

RNCP37676BC07 — Connaissance et analyse des contextes institutionnels

LISTE DE COMPÉTENCES

- S'informer et se former pour faire évoluer ses pratiques
- Contribuer à la réflexion, la formalisation et l'utilisation d'outils d'évaluation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuve : Contrôle de connaissances sur les politiques sociales

L'épreuve consiste en un contrôle de connaissances portant sur les connaissances des politiques sociales et l'élaboration d'une proposition d'action partenariale ou d'une aide à la décision.

Devoir sur table d'une durée de 4 heures

Examineurs/correcteurs : un formateur ou un universitaire

RNCP37676BC08 — Mobilisation des acteurs et des partenaires

LISTE DE COMPÉTENCES

- Mobiliser les acteurs nécessaires à la mise en œuvre du projet socio-éducatif
- Construire et entretenir une relation partenariale
- Développer, partager ses connaissances professionnelles
- Rendre compte de l'expérience de terrain pour aider à l'évaluation des dispositifs de politiques publiques et au respect des droits fondamentaux

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuve : Analyse d'une problématique territoriale ou partenariale

L'épreuve consiste à partir d'un questionnement de terrain, d'une intervention observée ou à laquelle a participé l'étudiant en formation pratique, en l'analyse d'un ou plusieurs enjeux des politiques sociales mobilisées et la place des acteurs

L'épreuve est organisée comme suit :

- rédaction individuelle d'un dossier de 8 à 10 pages
- soutenance individuelle d'une durée de 30 minutes dont 10 minutes de présentation par le candidat et 20 minutes d'échanges avec les examinateurs

Examineurs/correcteurs : un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Employeurs Collectivités locales, associations, entreprises, établissements publics, les trois fonctions publiques (Etat, Hospitalière, Territoriale),...

Politiques sociales Protection de l'enfance, insertion, handicap, protection judiciaire de la jeunesse...

Lieux d'intervention Maisons d'enfants à caractère social, foyers de l'enfance, foyers jeunes travailleurs, centres maternels, aide éducative en milieu ouvert, centres de prévention spécialisée, centres d'hébergement et de réinsertion sociale, unités d'hébergement diversifiées, foyers maternels, établissements scolaires, instituts d'éducation motrice, instituts médico-éducatifs, établissements d'aide par le travail (ESAT), centres médico-psychopédagogiques (CMPP), services d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD), hôpitaux...

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Educateur technique spécialisé

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Non-attractivité salariale, Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	1 850 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en services aux personnes (34 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V4X83 — Educateurs spécialisés et autres intervenants socio-éducatifs · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	23 920
Jugés difficiles à recruter	51 %
Emplois saisonniers	12 %
Familles professionnelles (FAP)	V4X83 — Educateurs spécialisés et autres intervenants socio-éducatifs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Peuvent être admis en formation les candidats remplissant au moins une des conditions suivantes :

- 1° Etre titulaire du baccalauréat
- 2° Etre titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau IV

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

- 1° Un enseignant-chercheur, président du jury ;
- 2° Le préfet de région ou son représentant, vice-président du jury ;
- 3° Le recteur d'académie ou son représentant, vice-président du jury ;
- 4° Des formateurs ou des enseignants d'établissements de formation préparant au diplôme d'Etat correspondant ;
- 5° Pour un quart au moins de ses membres, des représentants qualifiés de la profession pour moitié employeurs et pour moitié salariés.

Lorsque le jury est nommé par le préfet de région, son président est désigné après avis des recteurs d'académie concernés.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 606 €
Selon la branche	7 000 € – 7 753 €
Prise en charge	Branches concernées
7 606 €	Valeur par défaut · 202 branches

7 753 €	CPNE Ateliers et chantiers d'insertion, CPNEF ECLAT, CPNEF de l'HABITAT ET LOGEMENT ACCOMPAGNÉS, CPNEF des acteurs du lien social et familial (ALISFA), CPNEFP de la Branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile
7 237 €	CPNE Travail Temporaire, CPNEF de la Branche des organismes de formation, CPNEFP de la branche des prestataires de services du secteur tertiaire
7 507 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
7 454 €	CPNEFP Import-Export
7 000 €	CPNEFP de l'enseignement privé indépendant

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/08/2026

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP34825

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP41747

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP34824, RNCP34825, RNCP34826, RNCP34827, RNCP34828

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé - Légifrance (legifrance.gouv.fr)

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37676/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	188
Parcours menés à terme	96
Taux d'achèvement	51 %
Période	09/2023 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	194
Montant total engagé	323 254 €
Coût moyen par dossier	1 666 €
Durée moyenne	1430 h
Période	06/2023 – 08/2026
France compétences	66 %

Entreprise	18 %
Reste à charge titulaire	8 %
OPCO	5 %
France Travail	2 %
Compte d'engagement citoyen	1 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.